



REGLEMENT SPORTIF 2011-2012 VOILE HABITABLE

Sélection au championnat de France Espoir Equipage

Championnat de Bretagne
Liste des épreuves

LIGUE BRETAGNE DE VOILE
Espace Jo Ancel - 1 rue de Kerbriant - 29200 Brest
Tel : 02 98 02 83 47 – Fax : 02 98 02 83 40
E Mail : info@voile-bretagne.com
Site web : <http://www.voile-bretagne.com>

Sélection au championnat de France Espoir Equipage 2012

Les catégories d'âges sont celles définies par la FFVoile :

- Espoir : 15 - 25 ans né(e) s en 1987, 1988, 1989, 1990, 1991, 1992, 1993, 1994, 1995, 1996, 1997.

Les sur classements autorisés sont ceux définis par la FFVoile (commission médicale)

Les modalités de sélection au championnat de France Espoir Equipage sont définies par la FFVoile et par la Ligue Bretagne de Voile.

La FFVoile communique à la Ligue Bretagne de Voile le nombre total de coureurs skippers sélectionnables par la Ligue Bretagne de Voile

La sélection des coureurs skippers licenciés dans la Ligue Bretagne de Voile s'effectue sur épreuves directes selon les règles suivantes :

1. les épreuves de sélection sont programmées de février à juin : 1 épreuve programmée en 2012
 - a. **épreuve 1 : 24 et 25 mars 2012 à l'ENVSN sur B 7.5**
Accueil de 12 équipages max sur 8 bateaux, pour **4 équipages sélectionnés**.
2. Les sélections des coureurs licenciés dans la Ligue Bretagne de Voile se font par ordre d'importance d'abord sur l'épreuve 1, puis l'épreuve 2. les places non utilisées sur une épreuve sont reportées sur les autres épreuves validées en respectant l'ordre d'importance.
3. Les épreuves de sélection seront pris en compte quelques soient le nombre de classés ; un classement en flotte sera réalisé directement ou en poule en fonction du nombre d'inscrits sur chacune des épreuves.
4. Les organisateurs des épreuves de sélection fourniront un minimum de 8 bateaux monotypes de leur choix ; les frais d'inscription et de location des bateaux ne pourront excéder 260€ ; la Ligue Bretagne de Voile apportera une aide financière à la location des bateaux. (montant de 50€ par bateau bretons facturé par l'organisateur à la Ligue Bretagne de Voile et déduit du montant de l'inscription).
5. en fonction du nombre de places attribuées par la FFVoile, les coureurs skippers sélectionnés sont répartis en nombres égaux sur chacune des les épreuves de sélection.
6. Les coureurs skippers sélectionnés pourront participer aux épreuves de sélection suivantes.
7. Les coureurs des autres ligues sont acceptés dans la limite des places disponibles établies par l'organisateur au vue de sa liste des préinscriptions.
8. A l'issue des épreuves de sélection, la Ligue Bretagne de Voile établira une liste des coureurs skippers sélectionnés, cette liste sera adressée à la FFVoile.

Championnat de Bretagne Voile Habitable 2012

Le championnat de Bretagne Voile Habitable est organisé par la Ligue Bretagne de Voile et les Clubs affiliés à la FFVoile ; il comprend les épreuves sélectionnées par la Ligue Bretagne de Voile, cette liste d'épreuves est mise à jour chaque année.

Droits et obligations des clubs participants

En complément de la réglementation FFVoile en matière d'organisation de compétition à la Voile :

- Les clubs organisateurs d'une épreuve du championnat de Bretagne s'engagent sur 10 bateaux minimums par groupes de classements, ce qui implique la réduction du nombre de groupe de classement et la création de groupes de rating proches.
- Les clubs organisateurs d'une épreuve du championnat de Bretagne **s'engagent à fournir à la Ligue Bretagne de Voile la sauve garde informatique du traitement des résultats** (sous le logiciel FREG) **avec la liste complète des équipiers déclarés par le skipper.**
- **Le traitement informatique des résultats est obligatoire pour la prise en compte de l'épreuve au Championnat de Bretagne Voile Habitable.** Le logiciel est le programme fédéral Freg 200X
- Les clubs participant au Championnat doivent mentionner dans leurs opérations de communication (médias, affichage ...) la mention : *Epreuve comptant pour le Championnat de Bretagne Voile Habitable.*

Le responsable des inscriptions et le responsable des classements d'une épreuve sont informés que les concurrents enregistrés **sans numéro de licence et sans numéro de club ne pourront être pris en compte dans ce championnat de Bretagne.**

- **Acheminement des résultats :** Les résultats de chaque épreuve devront parvenir au responsable du classement et à la Ligue Bretagne de Voile **immédiatement** après la fin de l'épreuve, **fichier xxx.WDZ** obtenu par la procédure de sauvegarde du logiciel **Fédéral FREG 200x** (sauvegardes de la régata avec envoi du fichier en pièce jointe par mail)

Adresses d'envoi : Michel TARSIGUEL : tarsiguel.mic@infonie.fr

Ligue Bretagne de Voile : info@voile-bretagne.com

Le Championnat de Bretagne Voile Habitable établit un classement **des coureurs, licenciés en Ligue Bretagne de Voile, inscrits en tant qu'équipiers conformément à la liste d'équipage validée par le skipper** dans les épreuves se courant en HN, IRC, Monotype et Open 5.70. Ce classement est obtenu en additionnant les points acquis selon le règlement ci-dessous par chaque coureur inscrit au Championnat de Bretagne, au vu des résultats transmis par les clubs organisateurs à la Ligue Bretagne de Voile.

Inscription : L'inscription au championnat de Bretagne Voile Habitable est automatiquement prise en compte pour **tous les skippers et les équipiers licenciés (Titre « club ») de la Ligue Bretagne de Voile** qui s'engagent à

participer à l'ensemble des courses au programme d'une épreuve conformément aux IC éditées par le club organisateur.

Classements : Pour être classé au Championnat de Bretagne il suffit d'être inscrit, dans l'une des épreuves comptant pour le Championnat sur une série HN, IRC, Monotypes ou Open 5.70 ; seuls les équipiers ayant participé à l'ensemble des courses d'une épreuve seront pris en compte dans le classement du championnat de Bretagne.

Le **numéro de licence** de l'équipier donné lors de l'inscription du bateau servira à identifier les participants et le **numéro de club** à déterminer son appartenance à la Ligue Bretagne de Voile.

Le ou les classements ne pourront être pris en compte que s'il y a au classement général de cette épreuve au moins 5 classés bretons dans le groupe de classement prise en compte ; le groupe de classement étant définie par l'organisateur et apparaissant dans le classement.

(ex : en HN → Course au large ou côtiers ; en IRC → IRC A ou IRC B ; en Monotypes → Melges, 747...)

Les points seront attribués selon le « mode à minima » après extraction des participants non licenciés en Ligue Bretagne de Voile puis pondérés par application d'un coefficient $K_{reg} = P/I$, P nombre de points « à minima » obtenus, I nombre d'inscrits retenus, K arrondi à 2 décimales.

Les inscrits au Championnat non-participants sur une épreuve recevront 100 points.

Lorsqu'un groupe de classement d'une épreuve possède moins de 5 bateaux classés, ces coureurs seront notés "non classés" et marqueront un nombre de points égal aux non classés du groupe le plus important de l'épreuve.

On garde les résultats de chaque équipier suivant la règle ci-dessous:

- Retrait d'1 régates à partir de la 3^e régates courue
- Retrait de 2 régates à partir de la 5^e régates courue
- Retrait de 3 régates à partir de la 8^e régates courue

Le vainqueur est le coureur ou l'équipage qui à l'issue des épreuves totalise le moins de points.

Les équipiers et/ou skipper classés ex æquo en points et constituant un même équipage seront classés sur la même marche du podium du championnat de Bretagne.

Le ou les bateaux seront obligatoirement mentionnés dans la proclamation des résultats.

Un titre de Champion de Bretagne Voile Habitable HN Osiris sera attribué à l'équipier ou l'équipage totalisant le moins de points sur l'ensemble des compétitions retenues en HN.

Un titre de Champion de Bretagne Voile Habitable IRC sera attribué à l'équipier ou l'équipage totalisant le moins de points sur l'ensemble des compétitions retenues en IRC.

Un titre de Champion de Bretagne Voile Habitable Monotypes sera attribué à l'équipier ou l'équipage totalisant le moins de points sur l'ensemble des compétitions retenues en Monotypes.

Un titre de Champion de Bretagne Voile Habitable Open 5.70 sera attribué à l'équipier ou l'équipage totalisant le moins de points sur l'ensemble des compétitions retenues en Open 5.70.

Championnat de Bretagne des clubs Voile habitable

Un titre de Champion de Bretagne des clubs Voile habitable sera attribué au club selon le système suivant : le classement s'obtient par le cumul des **six** meilleurs résultats des équipiers de chaque Club (en prenant en compte le dernier club déclaré) dans les classements du championnat de Bretagne HN, IRC, Monotypes.

A chaque équipier est attribué un nombre de points égal à son meilleur résultat (dans l'un des Championnats IRC, HN, Monotype ; Open 5.70) pondéré par l'application d'un coefficient $K = R/N$ (K calculé à 6 décimales, R= rang du concurrent, N = nombre de classés à l'un des championnats IRC, HN, Monotype, 5.70) ; un même équipier ne peut être compter 2 fois pour le classement des clubs ; entre deux rangs équivalents on prendra le rang dans le championnat comprenant le plus grand nombre de classés.

Départage des ex æquo : l'avantage sera donné au Club ayant le meilleur résultat suivant le dernier concurrent retenu pour le classement ou suivant s'il y a lieu, et ainsi de suite jusqu'au départage des ex æquo.

Les coureurs manquants reçoivent les points du dernier retenu multipliés par 2 arrondis à l'entier le plus proche.

Le Club ayant le moins de points est déclaré vainqueur.

CHAMPIONNAT DE BRETAGNE

Voile Habitable 2012

LISTE DES EPREUVES

5 Titres attribués :

Champion de Bretagne Voile Habitable	IRC
Champion de Bretagne Voile Habitable	HN Osiris
Champion de Bretagne Voile Habitable	Monotypes
Champion de Bretagne Voile Habitable	Open 5.70
Champion de Bretagne Voile Habitable	Clubs

16 épreuves retenues : 6 épreuves en IRC
10 épreuves en HN Osiris
6 épreuves en MON
5 épreuves en Open 5.70

Open 5.70	IC St Quay Portrieux	30 au 1er novembre	CV Portrieux
IRC, MON Open 5.70	Spi Ouest France	5 au 9 avril	SN La Trinité
IRC	Dinard Jersey Dinard	7 et 8 avril	YC Dinard
HN	Challenge Demeure Océane	21 et 22 Avril	SR Perros Guirec
IRC	Obélix Trophy	27 au 30 avril	YC de l'Odet
HN, MON, Open 5.70	Grand Prix de St Cast	28 avril au 1 ^{er} mai	CN St Cast
HN	Télégramme Tresco Trophée	16 au 20 mai	YC Morlaix
MON, Open 5.70	Grand Prix de l'Ecole Navale	17 au 20 mai	CV Ecole Navale
IRC, MON, HN	Grand Prix du Crouesty	25 au 28 mai	YC Le Crouesty Arzon
Open 5.70	Trophée Voile Bretagne Performance	9 au 10 juin	LBV Brest
HN	Crédit Agricole Tour	7 au 12 juillet	CDV 56
HN	Tour du Finistère à la Voile	29 juillet au 4 août	CDV 29
IRC, HN, MON	Branle bas de régates	10 au 14 août	SN Baie St Malo
IRC, MON, HN	Atlantique Télégramme	28 au 30 septembre	CN Lorient
HN	Trophée Daniel Derrien	20 au 21 octobre	SN St Quay Portrieux
HN	Challenge Solidarité SNSM	3 et 4 Novembre	CN Roscanvel